



CC Chinon, Vienne et Loire (Siren : 200043081)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Chinon
Arrondissement	Chinon
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Luc DUPONT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville - Place du Général de Gaulle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37500 CHINON
Téléphone	02 47 93 53 00
Fax	02 47 98 47 92
Courriel	info@cc-cvl.fr
Site internet	www.cc-cvl.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	24 139
Densité moyenne	69,47

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	Anché (213700040)	429
37	Avoine (213700115)	1 841
37	Beaumont-en-Véron (213700222)	2 787
37	Candes-Saint-Martin (213700420)	188
37	Chinon (213700727)	8 483
37	Chouzé-sur-Loire (213700743)	2 107
37	Cinçais (213700768)	422
37	Couziers (213700883)	112
37	Cravant-les-Côteaux (213700891)	680
37	Huismes (213701188)	1 475
37	La Roche-Clermault (213702020)	533
37	Lerné (213701261)	319
37	Marçay (213701444)	526
37	Rivière (213702012)	729
37	Saint-Benoît-la-Forêt (213702103)	867
37	Saint-Germain-sur-Vienne (213702202)	373
37	Savigny-en-Véron (213702426)	1 599
37	Seuilly (213702483)	385
37	Thizay (213702582)	284

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 39

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau Gestion du service d'eau potable : Gestion du service d'alimentation en eau potable comprenant la production, le traitement, l'adduction et la distribution d'eau potable, ainsi que l'entretien des équipements, les études et la réalisation de travaux.</i>
- Assainissement collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT.</i>
- Assainissement non collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 du CGCT.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés y compris la gestion des déchetteries</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Parcs naturels régionaux <i>Adhésion au Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.</i>
- Autres actions environnementales <i>Actions éducatives en faveur de l'environnement Protection et mise en valeur du patrimoine naturel d'intérêt communautaire : Gestion des Ensembles Naturels Sensibles, des sites Natura 2000 et de la Réserve Naturelle régionale de Taligny Création et gestion de fourrières pour les animaux errants Participation à des actions collectives de lutte contre les espèces invasives par l'adhésion au FREDON Élaboration d'un Agenda 21 L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques uniquement pour les cours d'eau situés dans le bassin de l'AUTHION.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>Gestion de l'aide sociale facultative (aide d'urgence)</i>
- Activités sanitaires <i>Gestion des petites unités de vie pour personnes âgées</i>
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire Gestion des centres sociaux Action sociale générale Étude et diagnostic des besoins Instruction des attributions de logements sociaux Point d'accès au droit Actions de prévention (sanitaire, alimentaire, etc.) en direction des personnes âgées Subvention aux associations caritatives Prévention et développement social Action de coordination gériatrique Hébergement d'urgence Lutte contre la précarité Création et gestion d'épiceries sociales Gestion de l'aide aux impayés de factures d'eau Pré-instruction des dossiers RSA Instruction des demandes d'aides sociales obligatoires La gestion des établissements d'accueil collectif du Véron, de Seully et de Chinon (Parilly) Et plus généralement conduire toute action en direction de l'enfance et la jeunesse et contracter dans ce but avec tout organisme.</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Petite enfance Sont d'intérêt communautaire : - La création et la gestion des Relais Assistants Maternelles - La création et la gestion des établissements d'accueil de la petite enfance</i>
- Maisons de santé pluridisciplinaires <i>Création et gestion de Maisons de la Santé pluridisciplinaires</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; les conditions prévues à l'article L. 4251-17 en ce qui concerne les zones d'activités économiques <i>Territoriales Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. Construction de bâtiments industriels ou artisanaux ou plus largement à usage d'activités économiques dans les parcs d'activités. Promotion économique du territoire. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; sont d'intérêt communautaire : La participation à des Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCMACS) ou toute procédure s'y substituant. Le soutien au développement du commerce de centre-ville dans la Ville Centre (Chinon) par des actions en faveur du commerce et de l'artisanat d'art pendant la période touristique ainsi que dans les autres Communes touristiques. Le soutien au maintien du dernier commerce dans les autres Communes.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Équipements culturels d'intérêt communautaire et actions culturelles Enseignement musical : gestion des écoles de musique et assimilées Lecture publique : gestion et construction des médiathèques, de leurs annexes et des bibliothèques d'intérêt communautaire à Rivière, Seully et Thizay, gestion du réseau de lecture publique Musée d'art et d'histoire de Chinon Gestion de l'Écomusée à Savigny-en-Véron, de l'espace culturel du « Quai Danton » à Chinon et de l'Abbaye de Seully Musée de la boule de fort (Picroboule) à Lerné Aménagement et gestion d'une résidence d'artistes à</i>

Candes-Saint-Martin dans le cadre de la « Maison DUTILLEUX » Équipements sportifs Piscines de Chinon et du Véron Salle omnisports d'Avoine Complexe sportif de Beaumont-en-Véron Stade d'athlétisme d'Avoine Salles d'activités d'Huismes et de Savigny-en-Véron City Stade et Skate Park de Beaumont-en-Véron Gymnases Jean Zay et Pierre de Coubertin, ainsi que l'espace sportif Félix Moron à Chinon Terrain de football de Cinais Terrains de tennis de Candes-Saint-Martin, Lerné, et La Roche-Clermault Plateau sportif de Seuilly La boule de fort avec les locaux annexes à Lerné Dojo à Beaumont-en-Véron

- Activités péri-scolaires

Enfance ? Jeunesse - La création et la gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) - La gestion des dispositifs d'information, d'accompagnement et d'animation en direction des jeunes - la gestion des ludothèques - La gestion des établissements d'accueil collectif du Véron, de Seuilly et de Chinon (Parilly) L'accueil périscolaire Gestion des intervenants musicaux dans les écoles La gestion des ATSEM, uniquement dans les regroupements pédagogiques intercommunaux sur les neuf communes de l'ex-communauté de communes de la Rive Gauche de la Vienne

- Activités culturelles ou socioculturelles

Soutien à des projets artistiques à rayonnement communautaire

- Activités sportives

la communauté de Communes Chinon Vienne et Loire peut prendre en charge la formation de jeunes sportifs dans le cadre d'associations à rayonnement communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de cohérence territoriale

- Schéma de secteur

schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et document d'urbanisme en tenant lieu

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d'Activités Concertées (ZAC) d'intérêt communautaire : création et gestion des zones d'activités concertées à vocation économique

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Gestion du transport public de voyageurs en qualité d'Autorité Organisatrice de second rang Organisation de transports alternatifs.

- Transport scolaire

Le transport scolaire en qualité d'autorité organisatrice de second rang

- Plans de déplacement urbains

Élaboration d'un Plan de Déplacement et de la mobilité du territoire et création d'un « Service de Mobilité »

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire Création et entretien de la voirie dans l'ensemble des zones d'activités et entretien d'autres voiries d'intérêt communautaire (plan joint). Déneigement sur les axes prioritaires hors des centres-villes/centres bourgs Entretien des chemins ruraux à cailloux et des sentiers de randonnée.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

La promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme, ou d'autres points d'accueils touristiques. Équipements touristiques Création et gestion des campings Signalisation et entretien, hors agglomération, des sentiers de randonnées pédestres, cyclistes, équestres Mise en valeur et entretien des berges de la Vienne à l'exception des Perrés.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

L'élaboration et le suivi d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)

- Politique du logement social

L'enregistrement et l'instruction des demandes de logements sociaux La gestion des logements sociaux communautaires

- Action et aide financière en faveur du logement social

Les opérations d'acquisition/réhabilitation en vue de produire du logement social L'opération de logements des Groussins et immeuble intergénérationnel à Avoine La gestion des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) Construction de locaux pour le Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie (PSPG)

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

L'hébergement d'urgence et l'hébergement temporaire des personnes en difficulté

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Les politiques de résorption de l'habitat indigne

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques Élaboration d'un Schéma Local d'Aménagement Numérique

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

- Création et gestion des maisons de services au public

Création et gestion de Maisons de Services au Public et définitions des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000

- Autres

Élaboration d'une politique d'aide à la sédentarisation (des gens du voyage) Aide à la formation professionnelle Gestion du « Quai Danton » (antenne universitaire, pépinières d'entreprises, et autres locaux) Gestion d'un Système d'Information Géographique. Soutien à des projets de coopération décentralisée et à des actions de jumelage reconnues d'intérêt communautaire. La Communauté de communes est autorisée à adhérer à des syndicats mixtes pour les compétences qu'elle exerce.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
37	SM scolaire de rivière - Anché - Sazilly et Tavant (200051415)	SM fermé	1 669
37	Syndicat des bassins du Négron et du Saint-Mexme (200080356)	SM fermé	32 446
41	SMO "Val de Loire Numérique" (200046050)	SM ouvert	660 897
37	SM de la Manse étendu (200075653)	SM fermé	32 496
37	SI transport collectif Vienne et Loire (SITRAVEL) (253702542)	SM fermé	28 122
37	SMIPE Val Touraine Anjou (253753107)	SM fermé	26 251
37	SATESE 37 (253701668)	SM ouvert	537 179
49	SM de gestion du parc naturel régional Loire Anjou Touraine (254902265)	SM ouvert	894 030
37	SMICTOM du Chinonais (253700454)	SM fermé	77 508
37	SI d'énergie d'Indre-et-Loire (200076545)	SM fermé	622 523
37	SM intercollectivités des transports scolaires du pays de Rabelais (253753065)	SM fermé	36 152
49	SM du bassin de l'Authion et de ses affluents (200050441)	SM ouvert	341 691
37	SM du Pays du Chinonais (253752968)	SM ouvert	49 636
37	SMAEP de la Basse vallée de l'Indre (200055028)	SM fermé	3 163
86	Eaux de Vienne - Siveer (200049104)	SM fermé	324 139
37	SM aménagement de la vallée de l'Indre (253702385)	SM fermé	119 098

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)